







**Projet « 2024 »**

**Projet de développement 2017-2024**

COMITE DEPARTEMENTAL DE L’HERAULT DE BADMINTON

**(Réactualisé en 2020)**

Sommaire

1. Préambule et historique p.2
2. Constat/ Diagnostic p.2
3. Présentation sommaire du projet 2024 p.3
   1. Développement
      1. Le maillage géographique p.6
      2. Du Bad pour tous (corpo / public spécifique…) p.7
      3. La communication interne et externe p.7
      4. Les équipements p8
      5. L’évènementiel p.8
   2. Formation
      1. Bénévoles p.9
      2. Professionnel p.10
   3. Performance
      1. Offre de pratique p.11
      2. Détection p.12
      3. Accompagnement des clubs formateurs. P.12
4. Annexes : p.13
5. Préambule et historique:

Le comité de Badminton de l'Hérault a été créé en juin 1998 (date parution JO) et compte pour 2019, plus de 2250 licenciés répartis sur 22 clubs (au 01/09/2019).

Deuxième comité d'Occitanie en termes d'effectif, il est l’un des fers de lance du développement sur la région. A ce jour (2020), c’est le seul comité de la région Occitanie à avoir un salarié à temps plein.

Il a pour but de structurer, développer, promouvoir et faire rayonner le Badminton sur le territoire Héraultais.

C’est une instance déconcentrée de la Fédération Française de Badminton, et qui dépend de la Ligue Occitanie de Badminton.

Le CODEP 34 siège à la Maison départementale des sports « Nelson Mandela » Bureau 123, 66 Esplanade de l’Egalité, ZAC Pierres vives, 34080 Montpellier

Il est composé d’un Bureau directeur et d’un conseil d’administration regroupés par commissions.

Le comité 34 de Badminton a, depuis sa création, souhaité développer le niveau de pratique sur son territoire. Son objectif historique étant : former les jeunes joueurs et aider les structures clubs souhaitant s’orienter sur ce secteur.

Ainsi, le CODEP a fonctionné principalement grâce au timbre licence fourni par ses adhérents et aux aides d’État subventionnées.

C’est un comité territorial au sein du monde fédéral, à jour sur l’actualité du Badminton pour rester « connecté avec son temps ».

1. Constat / Diagnostic :

En **2016,** le constat est clair. Le monde associatif est en pleine mutation.

Le bénévolat se transforme, chaque année on constate une baisse de ses effectifs et un engagement sur des actions ciblées. Le bénévolat d’engagement à long terme disparait ce qui engendre un turnover de plus en plus important, notamment chez les élus.

La mutation est observée au niveau des compétences attendues (techniques, administratives, gestion et connaissances associées) nécessaires pour initier ou gérer les missions des associations et entreprendre leurs développements.

Une concurrence a émergé, tirée par des intérêts financiers, en réponse aux nouveaux besoins des pratiquants. On remarque l’arrivée de nouvelles activités (sport urbain, CrossFit,) en réponse avec les nouvelles formes de pratique (en journée, sur des temps court, en autonomie…), présentant des impacts directs sur notre modèle de fonctionnement associatif.

Le Badminton n’est, historiquement, pas un sport implanté dans l’Hérault (création du comité en 1998)~~.~~Il y a donc beaucoup de concurrence en termes d’occupation des gymnases par les sports dits plus traditionnels tel que le Handball et le Basket-ball. Des sports très bien structurés et ayant plus de notoriété.

Enfin, les finances du monde associatif se réduisent, notamment celles des finances publiques, et/ou se complexifient avec moins de subventions de fonctionnement et l’apparition plus fréquente d’appels à projet.

Pour résumer, les associations se retrouvent avec des élus qui ont moins de temps pour s’investir ou souhaitent le faire sur des périodes déterminées. Il leur est demandé plus de connaissances et de compétences pour faire exister leurs structures mises à mal par l’arrivée de nouvelles formes de pratiques sportives, la concurrence privée-public et la baisse des moyens matériels et financiers accordés.

Avec ce constat et sous l’impulsion de bénévoles dirigeants très investis, le CD34 de Badminton réagit et décide de monter en compétence pour répondre à son objet social. De plus, les élus souhaitent se munir d’outils pour se structurer en profondeur afin que les actions entreprises ne restent plus des actes isolés mais s’inscrivent dans un projet à long terme.

Il y a là, la volonté de construire l’avenir de notre territoire, sur des bases solides pouvant résister aux aléas de l’évolution du nouveau modèle associatif.

Dans un premier temps, pour répondre au besoin de monter en compétence et permettre l’évolution positive de son nombre de licenciés, le CD34 recrute un agent de développement en 2016.

Le projet du comité voit le jour en Avril 2017 et détaille les orientations et objectifs visés pour 2024. Ainsi une vision à long terme est posée et définit les axes de travail retenus comme « fils conducteurs ».

Ce projet est basé sur **3 grands principes** au sein desquels seront déclinées des missions. Ces principes sont étroitement liés pour plus de cohérence et de meilleurs résultats. Ils ne sont pas non plus le fruit d’une réflexion uniquement départementale, mais s’inscrivent dans un schéma de cohérence avec les projets de la Ligue et de la Fédération. Il a donc été décidé d’agir sur:

* **Le développement,**
* **La formation,**
* **La performance.**

1. Présentation du projet 2024 :

***Le premier axe de travail, directement lié à l’objet social, est celui du Développement.***

Mettre en place des actions et agir pour permettre au Comité d’être mieux connu et reconnu comme acteur et partenaire principal pour tout ce qui touche de près ou de loin à l’activité du Badminton sur l’Hérault. Cet axe, en rapport au deux autres, est principalement orienté vers le « nouveau » et moins vers les structures clubs déjà existantes.

Ces actions devront s’orienter pour 2024 sur des secteurs précis :

* Le maillage géographique
* Le Bad pour tous (corpo / public spécifique…)
* La communication interne et externe
* Les équipements
* L’évènementiel

***Le deuxième axe de travail est celui de la Formation.***

Le Codep 34 est une instance qui regorge de clubs qui, pour la plupart, ont peu ou pas d’encadrants et d’officiels de terrains.

Beaucoup des jeunes formés n’avaient pas le niveau attendu et/ou ne continuaient pas après un ou deux ans d’encadrement.

Pour pallier cela, *FormaBad* a amélioré l’ensemble du cursus de formation fédérale d’encadrant technique. Ces formations sont devenues plus spécifiques et adaptées à la réalité du terrain. La Ligue Occitanie a mis en place des packs de formation afin d’augmenter le temps de formation (et le niveau) des stagiaires.

Le Codep 34 prévoit de former de nouveaux encadrants et de les suivre sur leurs premières années de pratiques.

Un constat : Le monde des officiels est en grande difficulté. On note un faible taux d’effectifs titulaires de formations. Des formations qui sont longues, complexes et d’autre part peu valorisées. Le comité pense que la solution passe avant tout par la sensibilisation des jeunes à l’arbitrage, c’est une approche différente et nous souhaitons leur montrer une autre façon de pratiquer le Badminton pour les responsabiliser et leur permettre de s’exprimer autrement.

Enfin, le territoire manque de professionnels compétents, et le comité n’est pas présent sur ces formations professionnalisantes.

C’est suite à ces constats que le comité a choisi de développer les axes de travail suivants :

* Formation des Bénévoles
* Formation Professionnelle

***Le troisième axe est celui de la Performance.***

Le CODEP 34 de Badminton étant une instance déconcentrée de la Fédération, il a pour objectif de décliner le projet fédéral sur le secteur, or la performance est au cœur de ce projet.

La FFBAD est une fédération agréée et délégataire d’une discipline Olympique. Elle a pour objectif d’obtenir des médailles à l’international. Cette distinction établit une énorme différence entre le secteur privé et la concurrence qui émerge (voir diagnostic).

Le CODEP 34 a bien saisi le sens de cette mission et décide de mettre en œuvre sur son territoire sur la période du projet 2024, trois axes de travail :

* Développer l’offre de pratiques compétitives
* Les Détections
* L’Accompagnement des clubs formateurs (EFB, Label régional…)

Ces trois éléments sont indispensables pour permettre un développement de cette performance et accompagner le projet fédéral.

***A. Le Développement***

***Le maillage Géographique :***

Le Comité est composé pour la saison 2018-2019 de 20 clubs affiliés et de 2254 licenciés.

La pratique du Badminton a un très faible taux de pénétration sur le département de l’Hérault. D’après une étude de la Fédération Française de Badminton, celui-ci avoisine difficilement les 26 pour 10 000 et se classe à la 74ième place nationale.

Ce constat trouve une explication dans l’existence des bassins de vie. En 2018, seize des vingt clubs affiliés se trouvent à moins de 15 km de l’axe autoroutier et/ou de la mer. Le territoire au nord de l’axe A9 et le long de l’A75 est délaissé par la pratique, c’est un territoire rural et carencé en infrastructure et en pratique de Badminton.

Ce territoire vaste et étendu possède une densité de population inférieure au littoral mais avoisine les 400 000 habitants.

Un chantier de fond est à réaliser pour sensibiliser cette zone à l’activité du Badminton, et il commence par le développement du maillage géographique.

Les objectifs du Comité sur ces territoires carencés sont :

* Le développement des animations de découverte et d’initiation adaptées auprès des publics et du secteur,
* De sensibiliser les acteurs locaux (élus et professionnels),
* De créer des clubs de proximité.

Il s’agira de développer la pratique du Badminton en salle ou en extérieur (pour répondre aux contraintes de structures de certain secteur). Il devra essayer d’implanter des clubs pour continuer de proposer des animations et devenir les relais de la vie associative locale. L'action du comité est orientée vers l'ensemble des publics des territoires carencés par la pratique du Badminton. Certaines animations seront directement liées à des publics ciblés, comme les jeunes des écoles, les seniors, les publics féminins ou encore les publics en situation de handicap.

***Du Bad pour Tous :***

En lien avec le projet fédéral de la Fédération, le comité a constaté (comme beaucoup d’autres activités) qu’il n’y avait pas que des zones géographiques en carences de pratique de Badminton, mais aussi *des publics spécifiques.*

Pour le projet 2024, le comité a décidé de travailler sur le développement de la pratique pour :

* Les publics Seniors
* Les publics féminins
* Les publics d’entreprises
* des Zones défavorisées en ville …

Il s’agira de créer des partenariats et des conventions avec des instances spécialisées, de mettre en place des évènements pour ces publics, et de développer des formations spécifiques.

***La communication interne et externe :***

Le comité souhaite rester en contact avec ce qui est réalisé sur son territoire mais aussi informer sur l’actualité régionale, nationale et internationale. Pour cela, il souhaite renouveler et adapter ses outils de communication afin d’être plus présent, plus utile et plus réactif au monde qui l’entoure.

Il a validé pour le projet 2024 de :

* Créer un outil de veille régulier pour ses adhérents (newsletter, mail, etc…)
* Dynamiser ses outils informatiques et en développer de nouveaux (réseaux sociaux, site internet, plateforme, etc.)
* Travailler avec des professionnels de la communication (partenariat, externalisation, etc…

Cette liste étant non exhaustive, chaque nouvelle approche sera évaluée en CA. L’objectif étant, lors de chaque période l’émergence régulière des nouveautés informatiques et de communication, de rester vigilant et opportuniste dans un souci d’amélioration de notre communication et celle de nos clubs.

***Les équipements :***

A ce jour, l’activité du Badminton ne dispose pas des meilleures infrastructures pour son épanouissement.

La majorité d’entre elles sont recensées non conformes ou hors sécurité (voir annexes). Cela joue sur notre offre de pratique, ainsi que sur l’image que donne notre activité.

La difficulté d’accéder à des infrastructures de qualité peut limiter l’ampleur de notre développement comme par exemple la mise en place d’évènement majeur (CDF) ou la création de nouvelles structures.

Pour le projet 2024, le comité a décidé d’un plan d’action vers ce secteur qui sera :

* La rencontre systématique avec les élus sur les projets de nouvelles constructions d’infrastructures sportives.
* La rencontre avec les élus pour les clubs possédant des infrastructures classées Hors Normes ou Hors Sécurité  afin de travailler avec eux pour y remédier.
* Un travail en partenariat avec les instances fédérales sur le SRE (Schéma d’Equipement Régional).

***L’évènementiel :***

Le développement d’une structure passe par son image, et sa capacité à organiser des évènements d’envergures.

Pour son projet 2024, le comité souhaite se doter des moyens nécessaires pour la mise en place et l’organisation de tels évènements, à la fois pour lui-même mais aussi pour accompagner les clubs dans cette démarche.

Pour ce faire, les objectifs sont :

* Travailler sur les conventions et partenariats d’aide à la création d’évènements,
* Rapprochement avec le secteur privé et/ou spécialiste de l’évènementiel,
* Développement de projets d’évènements sportifs d’envergure et/ou innovants.

Ces démarches sont prévues progressivement sur le secteur de l’évènementiel, de façon à rester accessibles et de continuer à répondre aux besoins des clubs qui composent notre territoire.

***B. Formation***

***Bénévoles***

Des constats détaillés :

-*Une qualité d’encadrement insuffisante* : Les clubs du comité départemental de l’Hérault proposent à leurs adhérents, et en grande majorité, des créneaux encadrés leur permettant d’apprendre et de progresser de façon régulière et sécuritaire. Or, un des constats identifiés est un effectif réduit d’encadrants formés sur le territoire Héraultais (Voir annexe). La plupart des entraineurs, encadrants bénévoles ne disposent d’aucune formation adaptée ou bien de formations devenues obsolètes (voir annexe « nouvelle architecture fédérale »). Enfin, pour ceux qui ont été formés, il n’existe pas d’accompagnement pour leur permettre de rester à niveau et les motiver dans leurs démarches bénévoles : absence de formation continue !

-*Des dirigeants bénévoles en manquent de temps et parfois de compétences* : Comme déjà énoncé la société évolue et les disponibilités, les fonctions des élus bénévoles (dirigeants) l’accompagnent. Le comité a conscience de cette charge nouvelle qui incombe aux dirigeants et souhaite les soutenir dans leurs fonctions.

-*Un déficit du nombre d’Officiels de terrain* : Le constat sur le monde des officiels et la difficulté de former ou recruter est un vrai problème dans notre activité. Chaque année, de plus en plus de clubs organisent des compétitions et la réglementation tend à se spécifier et se complexifier. Le nombre d’officiels décroît et leur valorisation n’est pas à la hauteur du travail fourni et de leurs responsabilités.

En réponse à ces trois constats, le projet 2024 défini des axes de travail, il s’agira de :

* Mettre en place et développer des formations fédérales sur l’Hérault
* Développer les formations continues
* Développer les formations et l’accompagnement auprès des dirigeants sportifs
* Sensibiliser les jeunes à l’arbitrage,
* Se rapprocher des jeunes formés par le sport scolaire (UNSS).

A long terme, il serait utile de travailler sur des passerelles entre la sensibilisation à l’arbitrage et les formations officielles pour faciliter l’introduction de ces jeunes « préformés » dans la famille (« caste ») des officiels techniques.

Le comité fait le pari que cette approche qui sera répétée chaque saison répondra, en partie, à la problématique des carences en officiels techniques dans l’avenir.

***Professionnels***

Se structurer en profondeur avec un développement sur le long terme, c’est aussi pouvoir s’appuyer sur l’expertise de professionnels qui nous guident et nous accompagnent vers ce changement.

Le comité a conscience de ces enjeux pour les clubs et de leurs difficultés à embaucher, et cela pour plusieurs raisons :

-La première *est celle de l’offre et de la demande*.

Il n’existe pas actuellement de formation pour des diplômes d’état sur l’Occitanie.

Les Brevets professionnels, STAPS, et autres filières professionnalisantes ne bénéficient pas de l’intervention de professionnels du Badminton pour les former ou les orienter sur cette activité.

La conséquence est qu’en 2019, il y a plus de demande de recrutement que de professionnels disponibles et qualifiés sur le territoire (voire au niveau national).

-La deuxième raison *est celle de la difficulté et des risques liés à la gestion de salarié*. La réglementation est complexe, et l’engagement important, ce qui peut freiner la motivation.

De plus, les clubs et instances déconcentrées de la fédération, ne bénéficient pas forcement du développement et donc, des finances nécessaires pour recruter sur des emplois intéressants (structurants), ce qui peut avoir un impact direct sur la qualité des candidats accessibles.

Le comité 34, dans son projet 2024, souhaite répondre à ces problématiques et apporter des solutions concrètes tant pour les clubs que pour les futurs professionnels du territoire.

Pour cela, il a été décidé de travailler sur :

* Des conventions et partenariats auprès d’organismes de formation pour y développer l’activité du Badminton,
* L’accompagnement des clubs dans les projets de professionnalisation
* La Création et/ou développement d’outils d’aide à l’employabilité.
* De Développer la mutualisation.

L’objectif pour 2024 est de permettre à l’ensemble des clubs du territoire de bénéficier de professionnels qualifiés, et qu’eux même soient sur des postes structurants de qualité.

* 1. ***Performance***

Le comité départemental reste une instance déconcentrée de la FFBAD et doit décliner le projet fédéral sur son territoire. Or, chaque instance possède son propre rôle dans le « qui fait quoi ? ». Chaque échelon fédéral oriente sa politique dans un secteur spécifique. Au sujet de la performance, la fédération a pour rôle « d’aller chercher » des médailles au niveau international. La Ligue, qui demeure l’échelon le plus proche, a comme politique et objectif de détecter et former l’élite qui pourra répondre à l’objectif de la fédération.

Le **comité**, le plus proche des clubs, a pour rôle de les accompagner dans leur volonté de former les futurs « champions ». Un de ses moyens est de promouvoir le système compétitif départemental. Le but étant d’amener un maximum de joueurs à la compétition afin de créer «une  masse » et ainsi augmenter les chances de faire émerger de futurs « joueurs élites ».

C’est en tout cas le parti pris par le CODEP 34 et un de ses objectifs dans le projet 2024.

***L’offre de pratique***

Dans son objectif de toucher l’ensemble des publics et particulièrement ceux éloignés de la compétition, *le comité souhaite développer son offre de pratique*.

Pour cela, une étude a été mise en place afin d’identifier les freins susceptibles d’expliquer le désintérêt d’une partie des adhérents au système compétitif.

Il en est ressorti plusieurs points consultables en annexe.

En réponse à l’étude, le comité, dans son projet 2024, souhaite travailler sur :

* La création et la mise en place de système compétitif de proximité et abordable.
* Le développement du circuit Interclubs Jeunes
* Le développement de manifestations pour des publics éloignés de la pratique
* Le développement du rapprochement avec les comités voisins.

***Détection***

Le comité dans son objectif de développement de l’offre de pratique, et par conséquent, du nombre de compétiteurs, souhaite se donner les moyens pour détecter les jeunes talents. En effet, le comité a trouvé opportun, une fois la « masse créée », d’être en mesure d’en faire émerger les plus talentueux et de les accompagner jusqu’à leurs sélections par la Ligue Occitanie et autres instances associées.

Pour cela, il a été décidé, dans le projet 2024, de travailler sur :

* Développer le lien avec le secteur jeune de la Ligue Occitanie (membre ETR …)
* Mise en place des stages ouverts à tous et accessibles pour générer des détections
* Accentuer l’information sur la mise en place du DAD
* Mise en place régulière de réunions de l’Équipe Technique Départemental pour échanger sur les jeunes joueurs.
* Accompagnement des jeunes sur les compétitions importantes et tests des nouveaux jeunes détectés.

***Accompagnement des clubs formateurs.***

Dans son objectif de performance, le comité souhaite encourager, accompagner et valoriser les clubs se structurant vers la formation de leurs jeunes joueurs. Par ce biais il souhaite mettre en évidence le public à prioriser dans cette recherche de performance.

Pour se faire, le comité a décidé dans son projet 2024 de :

* Valoriser les Ecole Française de Badminton (EFB)
* Encourager et accompagner les clubs vers les labels fédéraux
* Développer des actions et projet en lien avec la formation des jeunes

ANNEXES

Annexe 1 : Equipements Hors sécurité et non conformes

Annexe 2 : Statistiques des encadrants sur le territoire

Annexe 3 : Nouvelle architecture de formation fédérale

Annexe 4 : Freins et désintérêt pour le système compétitif.